

Madame Valérie PECRESSE
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche
1 rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

Bagneux, le 16 juin 2009

Madame la Ministre,

J'attire à nouveau votre attention sur la Résidence universitaire d'Antony, vaste ensemble représentant 16% du logement social étudiant en Île-de-France. Je vous avais interrogé à son sujet en 2008 à l'Assemblée nationale.

Si depuis des efforts ont été consentis par l'Etat et les collectivités locales concernant le logement étudiant en Île-de-France, la situation de la Résidence universitaire d'Antony qui est en attente d'une réhabilitation urgente, comme le précisait le rapport Anciaux, n'a toujours pas évolué.

La communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre a obtenu la compétence du logement étudiant début 2009. Ce transfert de compétence fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dont le jugement est en attente.

Les étudiants vivant dans le bâtiment C ont appris récemment qu'ils devaient quitter leur logement d'ici la fin de l'été afin d'engager une éventuelle réhabilitation. La nature des travaux n'est pas portée à la connaissance des étudiants qui m'interpellent sur les possibilités d'une réhabilitation en site occupé. En 1986, un des bâtiments avait été évacué au motif de la réalisation de travaux, puis avait été détruit. Ce précédent fait craindre la même décision pour le bâtiment C.

Je partage leur préoccupation et m'interroge devant la précipitation avec laquelle il leur a été demandé de quitter les lieux sans information préalable sur les travaux ou les projets concernant la résidence. C'est pourquoi, je vous prie de bien vouloir intervenir et apporter les garanties nécessaires sur la réhabilitation et l'entretien de ces bâtiments. La destruction du bâtiment C représenterait une perte de plus de 500 logements sociaux étudiants, ce que ne peut se permettre l'Île-de-France au regard de la situation dramatique du logement social dans notre région.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Marie-Hélène AMIABLE
Députée des Hauts-de-Seine
Maire de Bagneux